

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5043 - Lundi 19 Janvier 2026 - Prix : 200 Fc

MIRAJ 2026 :

Les marchés de Moroni tiennent le cap



Au lendemain de la célébration du Miraj, les marchés de Moroni portent encore les traces d'une forte affluence. La veille et le jour même, de nombreux consommateurs s'étaient massivement mobilisés pour préparer le jeûne, entraînant une animation inhabituelle dans les principaux centres commerciaux de la capitale

Dès les premières heures de la matinée, le grand marché de Volo-Volo, celui de Chindo cha Mboini ainsi que plusieurs commerces de proximité ont connu une activité soutenue. Si les avis divergent quant à la portée

religieuse du Miraj, certains y voyant davantage une tradition culturelle qu'une fête religieuse majeure, l'événement reste profondément ancré dans les habitudes sociales aux Comores. Cette célébration a, comme chaque année, poussé de nombreux ménages à anticiper leurs achats afin de bien organiser le repas de rupture du jeûne. Malgré les inquiétudes liées au contexte sanitaire régional et aux risques de perturbation des circuits d'approvisionnement, les marchés ont fait preuve d'une relative résilience.

LIRE SUITE PAGE 3

29 Radjab 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Janvier 2026

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 39mn

Fadjr : **04h 41mn**

Dhouhr : **12h 20mn**

Ansr : **15h 54mn**

Maghrib : **18h 42mn**

Incha : **19h 56mn**



MIRAJ 2026 :

Une foire agricole pour accompagner le jeûne à prix accessibles

À l'occasion du Miraj 2026, une foire agricole a animé la Grande-comore, mêlant ferveur religieuse et solidarité économique. Portée par la Chambre d'agriculture, de l'élevage et de la pêche, cette initiative vise à permettre aux fidèles de préparer le jeûne dans de bonnes conditions, grâce à des produits locaux proposés à des prix abordables, tout en mettant en valeur le savoir-faire national.

Comme chaque année, le Miraj, qui commémore l'ascension du prophète Muhammad (PSL), est marqué aux Comores par un jeûne observé avec ferveur. Pour accompagner ce moment spirituel, la Chambre d'agriculture, de l'élevage et de la pêche a organisé, vendredi dernier à Grande Comore, une foire agricole dédiée aux produits locaux. L'objectif est clair : faciliter l'accès des ménages aux denrées essentielles nécessaires à la préparation et à la rupture du jeûne. « Nous avons

voulu aider les fidèles à trouver des produits de base à des prix accessibles à tous », explique Abdallah Msaydier, président de la Chambre d'agriculture, qui se félicite du bon déroulement de l'événement et de l'atteinte des objectifs fixés.

Dès les premières heures de la journée, la foire attire de nombreux visiteurs. Sur les étals, manioc, patates, poissons et autres produits de première nécessité sont proposés à des prix jugés raisonnables par les consommateurs. Une initiative saluée par les ménages, dans un contexte où le pouvoir d'achat reste une préoccupation majeure. La diversité des produits offerts a également surpris les organisateurs eux-mêmes. « Nous avions prévu du manioc, des patates et du poisson, mais au réveil, nous avons eu une belle surprise », confie Abdallah Msaidié. Poulets comoriens vivants, œufs, lait et plusieurs autres produits très prisés se sont ajoutés spontanément aux stands, sans avoir été annoncés au préalable.



Le président de la Chambre d'agriculture souligne la forte mobilisation des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, engagés volontairement dans cette action. « Ils ont répondu présents sans contrainte, parce qu'ils ont compris qu'il s'agit aussi d'un devoir citoyen », affirme-t-il, mettant en avant l'esprit de solidarité qui anime le monde rural. Si cette première édition s'est tenue à Grande Comore, l'ambition est déjà

d'élargir l'initiative. « L'année prochaine, nous comptons organiser cette foire dans les autres îles », annonce Abdallah Msaidié, encouragé par l'engouement des consommateurs et l'adhésion croissante des producteurs.

Il a également tenu à remercier le chef de l'État pour son soutien constant au secteur agricole, rappelant que « l'émergence du pays doit impérativement commencer par l'a-

griculture ». Une vision qui place le monde rural au cœur du développement national. Enfin, le président de la Chambre annonce la tenue prochaine d'un autre marché avant le mois de Ramadan. Confiant, il conclut avec optimisme : « Avec l'aide de Dieu, les choses seront encore meilleures demain qu'aujourd'hui ».

Ibnou M. Abdou

HABARI ZA UDUNGA

Faire la part des choses

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à des défis dont la solution ne réside pas seulement dans le règlement ponctuel de conflits mais aussi dans la mise en place de dispositifs permanents de communication et de concertation pour éviter de nous enliser dans les débats stériles dont nous sommes coutumiers pour ne pas dire friands.

Cela est dû, pour une large part, à un manque de stratégie précise de la part de nos responsables à différents niveaux dans nos structures. Il est évident que le rôle et la place du discours politique dans notre société, en particulier en ce qui concerne les priorités à accorder aux questions de développement, sont intimement liés à la question de la bonne gouvernance qui est le concept clé qui sous-tend toute politique, qui veut avoir voix au chapitre, dans l'arène internationale.

Comment comprendre que dans le monde actuel, caractérisé par l'avènement des technologies de l'information et de la communication et dont l'AI est venu booster, dans un espace aussi réduit comme le nôtre, nous soyons toujours en train d'allumer des contre-feux pour stopper la diffusion d'informations, le plus souvent fantaisistes ; les fameux faknews, mais que le commun de nos concitoyens gobe le plus naturellement du monde.

Il revient donc à nos responsables en place, de créer des structures

qui soient plus opérationnelles pour faire passer une information qui soit crédible. Cela peut donner une impulsion nécessaire pour des actions globales qui dépasseraient nos vues de court terme. Au moment où les questions d'ordre géostratégique, commencent à fragiliser l'ordre international existant, nous devrions prendre la mesure des chamboulements en cours pour

éviter de rater le coche dans la nouvelle donne en cours.



Aussi, l'organisation prochaine des jeux des îles peut constituer pour nous un challenge, dans les partenariats pour réussir à atteindre cet objectif, en faisant jouer nos relations acquises sur le plan international et surtout en faisant intervenir l'expertise de notre diaspora, qui dans un monde qui se cherche,

peut dans un sursaut salutaire, apporter sa pierre à la réussite de cet événement.

Cependant, dans nos îles de la lune personne ne peut vous dire clairement, par quel bout il faut s'y prendre, pour résoudre un problème donné. De tous temps, nous avons toujours navigué entre deux eaux. Aussi, il serait temps d'avoir un cahier de route et de s'en tenir.

Evitons de sombrer dans les débats stériles dont nous détenons, semblait-il, le terrible secret et attelons-nous aux questions de création de richesses pour le bien-être de la société.

Mmagaza
(Article paru le 2 août 2006 et revu dans l'air du temps qui passe)

 <p>ASCOBEF ASSOCIATION COMORIENNE POUR LE BIEN-ETRE DE LA FAMILLE</p>	<p>UNION DES COMORES</p> <p>Quartier Oasis – Moroni / Petite Coulée B.P 524 – Tél (269) 331 66 01</p> <p>Email : ascobef94@gmail.com</p>	 <p>IPPF FEDERATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE</p>
<p>L'Association Comorienne Pour le bien-être de la Famille (ASCOBEF) a été créée en 1994 par des volontaires comoriens, hommes et femmes soucieux de la santé de la mère et de l'enfant ainsi que du bien être de la famille aux Comores. C'est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) reconnue par l'Etat comme une ONG d'utilité publique. Elle répond aux principes, buts et objectifs de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation) dont elle est une association membre (AM). L'ASCOBEF tout comme l'IPPF s'emploie activement à garantir les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, à promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme, à accorder de la valeur à la diversité et à la protection des jeunes et des personnes vivantes avec le VIH (PVVIH).</p> <p>Le but poursuivi par les interventions de l'ASCOBEF est d'accroître l'accès au service et l'appui en faveur des groupes vulnérables à travers des objectifs transversaux qui sont :</p>	<ul style="list-style-type: none"> Garantir un accès accru aux services de qualité en matière de droit relatifs à la santé sexuelle et reproductifs ainsi qu'à des approches aux soins de qualité sur la base du genre et des droits afférents. Mener des actions d'appui en vue d'accroître l'accès en renforçant son leadership en matière de droit liés à la santé sexuelle et reproductive. Renforcer ses capacités en vue d'accroître l'accès grâce à son renforcement institutionnel et opérationnel. Renforcer l'apprentissage organisationnel et l'obligation de rendre compte aux parties prenantes. <p>L'ASCOBEF en consortium avec ECPAT-France, ESMAE et l'IPPF ont obtenu un financement du Fonds de soutien aux Organisations Féministes (FSOF) de l'AFD pour la mise en œuvre du projet « pour des adolescentes F.O.R.T.E.S ! (Féministes Organisées et Renforcées pour Tisser l'É-</p>	<p>galité et la Solidarité) ». Dans ce contexte et en conformité avec les besoins de mise en œuvre dudit projet, l'ASCOBEF recrute : Un(e) Chargé.e de projet en appui à la gestion opérationnelle du projet. Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Téléchargement à travers le site internet de (www.ascobef.org) Au Secrétariat exécutif à l'adresse e-mail suivante : secretariat@ascobef.org <p>La date limite de dépôt de candidature est fixée au Samedi 31 janvier 2026 à 12h00. Les dossiers de candidature sont à soumettre sous pli fermé avec la mention Chargé.e de projet F.O.T.E.S. ! à l'adresse suivante :</p> <p>Secrétariat de l'ASCOBEF Avenue de l'ambassade de Chine- Rond-point Coulée Moroni</p>

MIRAJ 2026 :

Les marchés de Moroni tiennent le cap

Suite de la page 1

Contrairement aux craintes exprimées par certains consommateurs, les étals sont restés bien garnis, y compris pour les produits habituellement importés. « Je suis venue faire mes courses pour préparer le repas du jeûne. Heureusement, les prix n'ont pas changé, c'est rassurant

», confie Zaoudjati Mbalié, rencontrée au marché de Volo-Volo. Elle explique avoir anticipé ses achats : « Avec la chaleur de ces derniers jours et le jeûne, je préférerais m'organiser à l'avance pour éviter la fatigue. » Dans les autres quartiers de la ville, le constat est similaire. Fruits, légumes et épices locaux étaient disponibles en abondance, sans hausse nota-

ble des prix. Les commerçants n'ont pas profité de la forte demande pour augmenter leurs tarifs. En revanche, les viandes rouges et les poissons sont restés à leurs niveaux habituels, des prix jugés toujours élevés par une partie de la population.

L'effervescence ne s'est pas limitée aux marchés. Les agences de transfert d'argent ont également été

prises d'assaut, avec de longues files d'attente de clients venus récupérer des fonds envoyés par la diaspora comorienne, un soutien essentiel à l'approche des périodes de jeûne. Du côté des vendeurs, le bilan est largement positif. À Chindo cha Mboini, une marchande de produits agricoles ne cache pas sa satisfaction : « Les affaires ont très bien marché, tout

s'est vendu, grâce à Dieu ! », lance-t-elle avec le sourire. Cette animation générale a donné aux bazars de Moroni un air de déjà-vu, rappelant l'effervescence caractéristique des jours précédant le mois de Ramadan, attendu dans les prochaines semaines.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)

BILAN SUR LES SCRUTINS PRÉSIDENTIELS :

Le Collectif Anjouan 2029 dévoile ses recommandations

Le Collectif Anjouan 2029 a organisé une conférence de presse ce samedi 17 janvier 2026 au New Select. L'objectif était de présenter les points clés issus de l'atelier national sur le processus électoral présidentiel tenu les 10 et 11 janvier derniers à Moroni.



Selon Latuf Abdou, directeur des travaux, les membres du collectif sont pour le moment satisfaits des initiatives prises, tout en restant conscients des défis à relever pour atteindre leurs objectifs. « Bien que le chemin fût difficile, nous voyons le bout du tunnel », a affirmé Sianoukh Housseine, venu directement de Mayotte où il est le point focal du Collectif, soulignant l'importance de cette réunion pour faire le point sur leur combat. Pendant cette conférence de presse, les participants ont réaffirmé leur attachement indéfectible au respect strict de la Constitution de 2018 et

de l'ordre constitutionnel. Ils ont également souligné le caractère non négociable de la Tourmente présidentielle de 2029 au profit de l'île de Ndzuwani. Pour prévenir les crises pré et post-électorales, l'atelier a formulé des recommandations de réformes anticipées articulées autour de quatre axes majeurs.

Le premier axe concerne la

réforme de la gouvernance électorale avec une refonte en profondeur de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Le collectif préconise l'institution d'un organe électoral permanent, professionnel et autonome, ainsi que la sélection des membres du Bureau exécutif sur la base de compétences garantissant neutralité et crédibilité.

Le deuxième axe porte sur une révision inclusive et concertée du Code électoral. Cela inclut le renforcement de la transparence du vote, l'obligation de la tabulation des résultats par commune puis par île avant la consolidation nationale, et l'adoption de mécanismes de protection des représentants des candidats.

Le troisième volet propose une réforme de la justice électorale, notamment par la révision des missions de la Cour suprême. Le collectif suggère de limiter ses compétences au traitement des recours formellement introduits, supprimant ainsi sa capacité d'auto-saisine pour modifier les résultats. Il est aussi proposé de créer une Chambre électorale spécialisée composée de profils issus de corps de métiers constitués. Enfin, le quatrième axe encadre le rôle des forces de sécurité, exigeant leur stricte neutralité et limitant leur intervention au maintien de

l'ordre, avec une interdiction formelle de manipuler ou transporter le matériel électoral.

En conclusion, le Collectif Anjouan 2029 a annoncé la mise en place d'un mécanisme de suivi et de plaidoyer citoyen pour engager le dialogue avec les institutions afin que ces recommandations soient prises en compte. L'Assemblée de l'Union est considérée comme l'espace légitime pour conduire ces réformes nécessaires à la stabilité et à la confiance des citoyens. Pour rappel, l'atelier national des 10 et 11 janvier derniers était destiné à proposer des pistes de réforme et d'amélioration pour le scrutin présidentiel de 2029. L'objectif affiché est de contribuer à créer un cadre propice à la tenue en 2029 d'une élection présidentielle libre, transparente, crédible et apaisée.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)

RÉGULATION DU TRANSPORT URBAIN :

L'urgence d'un cadre clair face aux dysfonctionnements du secteur

La régulation du transport urbain refait surface dans le débat public comorien. Sécurité des passagers, respect de la réglementation, équilibre économique du secteur : les témoignages recueillis auprès de membres de la société civile et des acteurs du transport mettent en lumière des dysfonctionnements persistants qui appellent une réponse institutionnelle claire et structurée.

Sur le terrain, la situation est devenue difficile à ignorer. À Moroni comme dans d'autres centres urbains, plusieurs observateurs relèvent une évolution notable du paysage du transport urbain, marquée par une diversification des profils de chauffeurs et une augmentation de l'offre de taxis. Si cette dynamique peut améliorer la disponibilité des véhicules, elle soulève également de nombreuses interrogations en matière de sécurité et de conformité aux règles en vigueur. Pour Rahadat Moumini, agent à l'ASECNA, la question centrale demeure celle du contrôle et de la sécurité des usagers.

« Les inquiétudes exprimées par certains passagers concernent principalement la conduite, le manque de repères clairs et la difficulté d'identifier les chauffeurs en cas de problème », explique-t-elle. Elle évoque également des irrégularités administratives récurrentes. « Des cas d'absence de permis ou d'assurances sont régulièrement signalés. Ces manquements nourrissent un sentiment d'insécurité et provoquent des tensions au sein du secteur. »

Tout en appelant à éviter les généralisations, elle insiste sur la responsabilité des pouvoirs publics. « Tous les chauffeurs ne sont pas concernés. Le véritable problème réside dans le manque de contrôle et de réglementation. Un renforcement des contrôles, une formation obligatoire et l'application stricte des lois existantes sont indispensables. » Même constat chez Seda Ibrahim Biladi, superviseur en sûreté aéroportuaire, qui observe une présence aujourd'hui plus marquée de chauffeurs non clairement identifiés qu'il y a quelques années. « Cette évolution a certes permis une meilleure disponibilité des taxis, mais elle

pose des questions sérieuses en matière d'équité et de sécurité. » Selon lui, certains exercent en dehors du cadre légal. « L'absence d'assurances adéquates ou de contrôles techniques réguliers met directement en cause la sécurité des passagers, notamment en raison du manque de traçabilité ». Il souligne également les difficultés de communication rencontrées par certains usagers. « Lorsqu'un chauffeur ne maîtrise pas suffisamment la langue officielle, cela peut constituer un risque supplémentaire dans des situations d'urgence ou de malentendu. »

Du côté des organisations professionnelles, le secrétaire général du syndicat des transporteurs Usukani Wa Masiwa reconnaît l'existence de failles importantes dans le dispositif actuel. « Il s'agit d'erreurs qui nécessitent un suivi rigoureux. Les permis de conduire sont délivrés par des personnes qualifiées. Or, il y a un problème. Nous l'avons constaté et nous l'avons signalé, mais aucun progrès significatif n'a été réalisé en matière de sécurité des citoyens. » Il assure toutefois que la question sera traitée dans les plus brefs délais. « Dans l'in-

térêt de la sécurité de tous, nous allons nous pencher rapidement sur cette situation. » Le débat trouve aussi un écho auprès des jeunes. Yousra Houssein, étudiante à l'École de santé, indique ne pas avoir été directement confrontée à ces situations. « Personnellement, je ne l'ai pas expérimentée. Les taxis que j'ai pris jusqu'à aujourd'hui étaient conduits par des Comoriens, issus de différentes îles. »

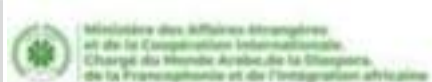
Elle estime toutefois que si le phénomène est avéré, il mérite une attention sérieuse. « Les autorités ne devraient pas prendre cette situation à la légère. De nombreux Comoriens gagnent leur vie dans ce secteur, et il est important de garantir des règles justes pour tous. » La sécurité demeure, selon elle, une priorité. « Il serait pertinent de mettre en place un système d'identification clair : chaque taxi devrait être enregistré et reconnu par les autorités afin qu'un usager puisse retrouver le chauffeur concerné, en cas de litige. »

Un ancien enseignant d'histoire à l'Université des Comores adopte pour sa part une approche plus libérale. «

Je ne vois aucun inconvénient à ce que des étrangers, autorisés à séjourner légalement, exercent un métier dès lors qu'ils remplissent les conditions requises. » Il regrette toutefois le relâchement des contrôles aux frontières. « Nos frontières sont devenues trop perméables, aussi bien dans les aéroports que dans les ports maritimes, ce qui complique la régulation de nombreux secteurs. »

Au final, les témoignages convergent vers une conclusion claire : le problème du transport urbain aux Comores ne tient ni à l'origine des chauffeurs ni à leur nationalité, mais à l'absence d'un cadre réglementaire lisible, équitable et effectivement appliqué. Une régulation renforcée permettrait à la fois de protéger les usagers, d'assurer une concurrence loyale entre professionnels et de garantir le respect des droits de toute personne exerçant légalement dans le secteur. À défaut, le vide institutionnel continuera d'alimenter les tensions, au détriment de la cohésion sociale et de l'ordre public.

Mohamed Ali Nasra



AVIS DE MARCHÉ / Projet DIASPORA

NATURE DU MARCHÉ : SERVICE

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Sélection d'un prestataire pour la formation des agents de l'ANPI et du Commissariat à la Diaspora sur l'accueil et l'orientation du public

LIEU D'EXÉCUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET DIASPORA :

Composante 1 : Renforcement du cadre institutionnel de mobilisation et d'engagement de la diaspora comorienne.

Composante 2 : Accompagnement de 80 porteurs de projets entrepreneuriaux issus de la diaspora.

Composante 3 : Valorisation du capital humain de la diaspora et contribution au développement socio-économique national.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

Profil du prestataire : Un prestataire (cabinet ou consultant individuel) disposant des compétences avérées suivantes, au sein de son équipe :

- L'accueil du public, la relation usagers ou la relation client ;
- L'orientation et l'accompagnement de publics varies ;
- la formation professionnelle d'adultes ;
- la conception pédagogique ;
- Une connaissance des diasporas, des administrations,
- La maîtrise orale du shikomori ;
- La connaissance des codes socio-culturels comoriens.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit :

- Critère 1 : prix des prestations de 30 points maximum
- Critère 2 : Qualité technique de 70 points maximum

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) sera attribuée à chaque offre, évaluée techniquement et financièrement. Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée seront considérés comme ayant fourni l'offre techniquement la plus avantageuse et se verra attribuer le marché où ils auront obtenu la note globale la plus élevée.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCÉDURE :

Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse

email : log.comores@expertisefrance.fr a u plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au 02/02/ 2026 à 14h 00 (heure de Moroni) .

PROCÉDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris , 7 rue de Jouy, F- 75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75004 Paris ;

e- mail : greffe.ta-paris@juradm.fr



AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : SERVICE

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Fourniture matériels informatiques et mobiliers 2 lots : LOT1 : Fourniture de matériels informatiques et LOT 2 : Fourniture de mobiliers administratifs

LIEU D'EXÉCUTION : CFOTEC, Mkazi, Ngazidja / COIP : au bureau Expertise France de Hombo à Mutsamudu , Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

DESCRIPTION DES LOTS :

Lot 1 : Fourniture de matériels informatiques COIP et CFOTEC

Lot 2 : Fourniture de mobiliers CFOTEC

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit :

LOT 1 : Matériels informatiques

- Critère 1 : prix des biens : la notation financière portera sur la comparaison des offres financière de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.
- Critère 2 : Conformité technique

LOT 2 : Mobiliers administratifs

- Critère 1 : prix des biens : la notation financière portera sur la comparaison des offres financière de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.
- Critère 2 : Conformité technique

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCÉDURE :

Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email :

log.comores@expertisefrance.fr au plus tard

5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au 01/02/2026 à 18h00 (heure de Moroni).

PROCÉDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

JIOI 2027 :

Mayotte, une controverse plus symbolique que sportive

À l'approche des Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) de 2027, prévus aux Comores, la question de la participation de Mayotte refait surface. Comme lors des précédentes éditions, le débat est relancé par une partie de la classe politique mahoraise, qui met en avant des considérations essentiellement symboliques, ravivant ainsi une polémique récurrente autour de cet événement sportif régional.

Récemment installée, l'Assemblée de Mayotte a engagé une série de consultations avec les acteurs concernés afin de déterminer si le territoire doit ou non prendre part à la 12^e édition des Jeux. Une interrogation qui, pour de nombreux observateurs, dépasse largement le cadre sportif. Le fait que les Jeux soient organisés aux Comores, sujet sensible pour certains élus mahorais, semble cristalliser les tensions bien davantage que les enjeux liés à l'organisation ou à la participation des athlètes. Pour certains analystes, cette démarche s'apparente à une stratégie de diversion. Au lieu de répondre aux préoccupations quotidiennes de la population — notamment les difficultés persistantes en

matière d'infrastructures, de services publics et de conditions de vie —, le débat sur les JIOI tendrait à entretenir une forme de confusion. D'autant plus que le règlement des Jeux est clair : conformément à l'article 7.2 du règlement intérieur des JIOI, « en toute occasion nécessitant l'utilisation d'un drapeau, Mayotte utilisera exclusivement celui des Jeux et n'arborera aucun symbole de l'État français ».

Entamées depuis le 15 janvier, les concertations se poursuivent sans qu'un consensus ne se dégage pour l'instant. « Il n'y a pas assez d'éléments pour prendre une décision immédiate. Les discussions doivent se poursuivre afin de clarifier les conditions d'organisation », a déclaré Elyassir Manroufou, conseiller de l'Assemblée de Mayotte, cité par Mayotte la Première. Du côté du mouvement sportif, le discours se veut plus pragmatique. « Une large majorité des élus est favorable à la participation de Mayotte aux Jeux des îles. Bien sûr, ce n'est qu'un début de concertation », indique Haïroudine Anzizi, vice-président du Comité régional olympique et sportif (CROS). À l'inverse, certaines voix politiques adoptent une position plus radi-

cale. La députée Estelle Youssoufa a exprimé clairement son opposition sur les réseaux sociaux : « Non à la participation de Mayotte aux Jeux des îles aux Comores : notre drapeau et notre Marseillaise sont non négociables ». Une position extrémiste et isolationniste.

Habab Abdou-Moktar, secrétaire général de l'Académie mahoraise des talents sportifs, défend une approche centrée sur l'intérêt des athlètes. « C'est un événement qui n'a lieu que tous les quatre ans. Lors de la dernière édition, certains talents ont émergé, comme Raphaël Mohamed, qui a ensuite accédé aux Jeux olympiques. Se priver d'un tel rendez-vous serait préjudiciable pour les sportifs », estime-t-il. Avant même le lancement des consultations, la vice-présidente de l'Assemblée de Mayotte chargée des sports, Zouhouria Mouayad Ben, avait rappelé que la décision finale revenait au mouvement sportif, tout en soulignant un point sensible : le financement. « Si le mouvement sportif décide de participer, il le pourra. Mais la question essentielle reste celle du financement, le Département contribuant à hauteur de cinq millions d'euros », avait-elle précisé. Pendant que le débat se



poursuit à Mayotte, le Comité d'organisation des Jeux des îles Comores (COJI-Comores) continue de son côté les préparatifs. Jeudi dernier, l'ensemble des parties prenantes s'est réuni

afin de préparer la prochaine visite du Comité international des Jeux (CIJ), étape clé dans l'organisation de cette édition 2027.

Intiyaz

La Gazette des Comores
BP 2216 Morani - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____


Morani le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Pour être informé, je lis la Gazette chaque jour



**AVIS DE VENTE INTERNE AUX ENCHERES
- FORD EVEREST ONU 11 CD**


Union des Comores

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores met à la vente aux enchères les véhicules dont les détails suivent :

Description	Année d'acquisition
FORD EVEREST - ONU 11 CD	2019

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et sera exposé à la Maison des Nations Unies **du lundi 19 au vendredi 23 janvier 2026, de 09h00 à 12h00**.
Les offres devront être soumises sous pli fermé et déposées au bureau du PNUD au plus tard le vendredi 30 janvier 2026 à 11h00, délai de rigueur.
L'enveloppe devra porter clairement la mention suivante : « **Vente aux enchères - FORD EVEREST ONU 11 CD** ».
L'adjudicataire sera informé du résultat de la vente par le PNUD.
Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre ne répondant pas aux critères d'agrément de la commission.
Le paiement devra être effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre du PNUD.
Avant tout enlèvement du véhicule, l'adjudicataire devra s'acquitter des droits de douane et présenter le reçu correspondant, ou fournir une preuve de son éligibilité à l'importation en franchise de droits.
Les personnes intéressées par la visite du véhicule sont priées de nous en informer au plus tard le 19 janvier 2026 à 08h00, à l'adresse achats.km@undp.org afin de faciliter leur accès au sein du compound.

Actu Yas

Yas

Célébration d'une année de connexion et de progrès aux Comores.



Umoja 3000 Fc

Voix local Crossnet 2 heures	SMS 30
Voix vers Mayotte 5 minutes	Data 3 Go

Valable 30 jours

Umoja 5000 Fc

Voix local Crossnet 4 heures	SMS 50
Voix vers Mayotte 8 minutes	Data 5 Go

Valable 30 jours

Umoja 10000 Fc

Voix local Crossnet 10 heures	SMS 100
Voix vers Mayotte 10 minutes	Data 10 Go

Valable 30 jours

Umoja 15000 Fc

Voix local Crossnet 15 heures	SMS 150
Voix vers Mayotte 15 minutes	Data 15 Go

Valable 30 jours

Umoja libère la voix
Appels vers les deux opérateurs même prix

Composez #444*4*4# et choisissez votre forfait

Umoja :

Nouvelle offre pour permettre à chacun de rester connecté, sans se soucier de l'opérateur de son interlocuteur ni des variations tarifaires. Umoja favorise la proximité, le partage et la continuité des échanges, en toute sérénité.



Kiyasi

Offrez-vous le smartphone qui vous ressemble

À partir de 300Fc ou 500 Fc/Jour via MVola

Kiyasi :

Une initiative qui facilite l'accès au smartphone grâce à un paiement progressif via MVola (Mobile Money). L'offre prévoit un acompte initial de 30 % ou plus, suivi de paiements quotidiens de 300 KMF par jour via Mvola.



ZTE Blade A76
La nouveauté qui allie style, autonomie et performance

64 900 Fc
10Go Gratuits sur 3 mois



Samsung Galaxy A06
L'excellence, à pleine vitesse

84 900 Fc
30Go Gratuits sur 3 mois

Rendez-vous dans les Yas Store ou express pour en profiter



Box Yahangu
Mon Wi-Fi à domicile pour toute la famille

39 900 Fc
10Go Gratuits sur 2 mois



Mi-fi 4G
Encore plus de volume Internet pour plus de partages

19 900 Fc
10Go Gratuits